

Procès-verbal de la 5^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le lundi 28 janvier 2013, au bureau du District scolaire, 425 rue Champlain, à Dieppe, de 19 h 06 à 22 h 06.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Bourque, président
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Madame Pamela Doiron
Madame Suzanne Gagnon
Monsieur Marc LeBlanc
Monsieur Roger Martin, vice-président
Madame Mathiane Vachon-Gravel
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Anne-Marie LeBlanc, directrice générale par intérim et secrétaire du CED
Madame Monique Boudreau, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Diane Albert-Ouellette, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

ABSENCE

Monsieur Gérard McKen

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 06 et souhaite la bienvenue à Madame Anne-Marie LeBlanc à titre de directrice générale par intérim.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Monsieur Gérard McKen a justifié son absence. Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

Les points suivants seront ajoutés à l'ordre du jour :

- 2.1 Déclaration de conflits d'intérêts
- 6.5 Politique – finalités du Conseil
- 6.6 Transport scolaire
- 8.3 Formation - CPAE

2013-01-28 – CED - DSFS – 34

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Roger Martin, Réal Allain)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
 - 2.1 Déclaration de conflits d'intérêts (*ajout*)
3. Considération et adoption des procès-verbaux
 - 3.1 4^e assemblée ordinaire (3 décembre 2012)
 - 3.2 2^e réunion extraordinaire (7 janvier 2013)
4. Questions découlant des procès-verbaux
 - 4.1 4^e assemblée ordinaire (3 décembre 2012)
 - 4.2 Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de Montréal - entente
 - 4.3 2^e réunion extraordinaire (7 janvier 2013)
5. Points d'information
 - 5.1 Matières pédagogiques : Place aux compétences
 - 5.2 Baccalauréat international – rencontre avec le Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse (suivi)
 - 5.3 PLOEPause
6. Méthode de gouverne
 - 6.1 Comité ad hoc d'harmonisation des politiques
 - 6.2 Décision – Politique 1.8 – Réunions du Conseil
 - 6.3 Politiques :
 - Politique 1.3 – Description des fonctions du Conseil
 - Politique 1.4 – rôle de la présidence
 - Politique 1.6 – Principes, mandats des comités du Conseil
 - Politique 3.1 – Planification financière / budgétisation
 - Politique 3.2 – Situation et activités financières

- Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil
- 6.4 Lettre de démission du directeur général et mise sur pied d'un comité de sélection pour combler le poste de direction générale
- 6.5 Politique – finalités du Conseil (*ajout*)
- 6.6 Transport scolaire (*ajout*)
- 7. Points d'information de la présidence
 - 7.1 Semaine provinciale de la fierté française 2014 – école hôte
 - 7.2 Participation aux comités ministériels
 - 7.3 Fondation – Éduquer en français
 - 7.4 École Champlain
- 8. Points d'information de la direction générale
 - 8.1 États financiers
 - 8.2 Devis pédagogique – Plan de l'école dans la Vallée (Quispamsis)
 - 8.3 Formation – CPAE (*ajout*)
- 9. Date et lieu de la prochaine réunion
- 10. Levée de la séance

2.1 Déclaration de conflits d'intérêts

Le président demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour. Le conseiller Gilles Cormier indique qu'il sera en conflit d'intérêts lorsqu'il sera question de la discussion en lien avec le point 8.2 – Devis pédagogique – Plan de l'école dans la Vallée (Quispamsis).

À noter que dorénavant, le point « Déclaration de conflits d'intérêts » sera placé à l'ordre du jour des réunions du CED.

3. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 4^e assemblée ordinaire (3 décembre 2012)

2013-01-28 – CED - DSFS - 35

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2012 tel qu'il a été présenté. (Pamela Doiron, Gilles Cormier)

Unanimité

3.2 2^e réunion extraordinaire (7 janvier 2013)

Un conseiller demande à savoir à quel moment le Conseil va ratifier le procès-verbal en lien avec la nomination de la direction générale par intérim. Le président indique que ce point sera pris en considération et reviendra sur la question.

2013-01-07 – CED - DSFS - 36

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 2^e réunion extraordinaire du 7 janvier 2013 tel qu'il a été présenté. (Suzanne Gagnon, Pamela Doiron)

Unanimité (1 abstention : Mathiane Vachon-Gravel)

4. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 4^e assemblée ordinaire (3 décembre 2012)

Les membres passent en revue les dossiers qui ont fait l'objet du suivi de la réunion du 3 décembre 2012.

- a) 8.4. – Visite d'une école du District – Conférence des associations francophones d'éducation (CAFÉ) : l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du N.-B. a reçu une délégation de la Conférence des associations francophones d'éducation (CAFÉ) et ils ont visité l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc de Grand Barachois le 4 décembre dernier afin d'échanger, entre autres, sur nos pratiques inclusives et sur le concept des écoles communautaires entrepreneuriales. Messieurs Gilles Bourque et Gilles Cormier ont participé à cette visite.

4.2 Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de Montréal

Le District scolaire francophone Sud a reçu au-delà de 35 délégués et déléguées de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de Montréal (CSMB) lors de leur passage en Acadie les 25 et 26 septembre dernier. La CSMB souhaite convenir d'une entente de partenariat pédagogique, éducatif et culturel avec le DSF-S.

2013-01-28 – CED - DSFS - 37

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil signe l'entente de partenariat entre le District scolaire francophone Sud et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de Montréal telle qu'elle a été présentée. (Willy Wilondja, Marc LeBlanc)

Unanimité

L'entente signée sera envoyée à la CSMB.

4.3 2^e assemblée extraordinaire (7 janvier 2013)

Lors de cette 2^e assemblée extraordinaire, le Conseil a discuté des scénarios possibles en lien avec la rentrée scolaire à la nouvelle école Le Sommet. À la lumière des discussions, le scénario d'une intégration progressive a été adopté à l'unanimité par le Conseil, soit : M-6 en septembre 2013, M-7 en septembre 2014 et M-8 en septembre 2015.

5. Points d'information

5.1 Matières pédagogiques : Place aux compétences

Monsieur Jean-Louis Caron, directeur de Place aux compétences (PAC), a fait une présentation sur cet organisme. Il était accompagné de Madame Lise Babineau, présidente de PAC,

Madame Rachel Schofield-Martin, agente communautaire et Monsieur Roger LeBlanc, de Bellefeuille Production. La mission de cet organisme est la suivante : *Place aux compétences est un organisme sans but lucratif qui contribue au développement économique et social dans les communautés du Nouveau-Brunswick*. Il joue également un rôle de catalyseur pour créer des partenariats et mobiliser les secteurs public et privé dans la réalisation de projets rassembleurs au niveau de l'éducation, de la formation et du travail.

Les services offerts au DSFS par le PAC sont : le programme d'accueil d'élèves internationaux, le développement de l'approche entrepreneuriale, les centres de formation secondaire, les cafétérias entrepreneuriales, connexion-compétences et la réalisation de documentaires – volet Web – projet de partenariat en marketing éducatif.

Le président a remercié l'équipe de Place aux compétences pour cette présentation.

5.2 Baccalauréat international – rencontre avec le Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse (suivi)

Le président du CED et l'ancien directeur général du DSFS ont rencontré le président et le directeur général du Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse le 7 décembre dernier dans le but d'en savoir davantage sur leur façon de faire dans la livraison du BI. Ils sont présentement en train d'élaborer un cours qui sera offert en ligne à partir de 2013-2014 – à noter que ce cours ne sera pas accrédité par l'organisme responsable du BI avant qu'ils puissent démontrer sa validité. Afin d'offrir le baccalauréat international, il faut que l'école reçoive une accréditation de la part de l'organisme BI. Or, en Nouvelle-Écosse, le programme est offert dans une école secondaire de Dartmouth. De plus, un cours en ligne sera offert en 2013-2014 (économie) à toutes les écoles secondaires francophones de cette province. Toutefois, ce cours ne reçoit pas l'accréditation du BI. Selon le président, nous pourrions explorer la possibilité d'offrir ce cours en ligne aux écoles du DSFS.

Le Conseil est d'avis qu'il faut pousser la réflexion en vue d'offrir le programme dans toutes les écoles du DSFS en allant chercher des renseignements supplémentaires auprès des instances officielles du Baccalauréat international. Le président a demandé à la direction générale d'aller chercher ces renseignements afin de permettre au Conseil de voir s'il peut envisager d'implanter ce programme à l'échelle du DSFS.

5.3 PLOE (Programme des langues officielles en enseignement)

L'ensemble des suggestions qui ont été soumises par les membres du Conseil en rapport avec les domaines d'action dans lesquels ils veulent agir en lien avec la prochaine entente du PLOE se retrouve à l'intérieur de la demande provinciale (Plan d'action du N.-B. 2013-2014 à 2016-2017). Les montants répartis dans les différentes initiatives ne sont pas fixes. Il est alors possible que le District répartisse les montants afin de répondre aux besoins du milieu. Le président informe les membres qu'il y aura une téléconférence le 30 janvier prochain afin de faire valider la demande (fonds) – les 3 directions générales et les 3 présidents des CED participeront à cette téléconférence avec le MEDPE.

Un conseiller s'interroge sur la validité de l'indicateur de rendement suivant : *D'ici 2017-2018, moins de 80 élèves francophones s'inscriront annuellement à une école anglophone*. Quelle est la source de cette information – sur quelles statistiques pouvons-nous appuyer un tel indicateur de rendement?

6. Processus de gouverne

6.1 Comité ad hoc d'harmonisation des politiques

Le comité s'est réuni le 11 décembre et le 10 janvier.

6.2 Décision – politique 1.8 – Réunions du Conseil

Les membres ont passé en revue le contenu de cette politique, plus précisément en ce qui a trait au libellé du point 1.8.8 *Rapports préparés pour les conseillères et les conseillers*, à savoir si les documents discutés lors des réunions publiques du CED doivent être distribués ou non au public avant la réunion.

Le comité a soumis le libellé suivant pour discussion par le Conseil : *1.8.8 - Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud ne distribuera pas ses documents de travail avant la réunion. Le Conseil accepte, cependant, de remettre une copie au public au début de la réunion pourvu qu'ils assistent à la réunion et soient à même de faire les corrections qui s'imposent. Une fois adoptés les documents pertinents seront affichés au site Internet.*

Un conseiller a suggéré que les cahiers de documentation relatifs aux réunions publiques du CED soient placés sur le site Web avant la réunion, et ce avec la mention « ébauche ». Le public aurait donc accès à cette documentation en même temps que les membres du Conseil. Cette suggestion ne fait pas l'unanimité.

Une conseillère demande si la méthode Carver précise quoi que ce soit à ce sujet. Ce point est dirigé vers le comité ad hoc.

À la lumière des discussions, il a été convenu que le public ait accès à cette documentation en même temps que les membres du Conseil à moins que la méthode Carver ne prescrive autre chose et que le Conseil en décide autrement. Le comité ad hoc retravaillera le libellé du point 1.8.8. Ce point reviendra à la prochaine réunion.

6.3 Politiques

Les politiques suivantes sont présentées au Conseil pour discussion et/ou approbation :

Politique 1.3 – Description des fonctions du Conseil

2013-01-28 – CED - DSFS - 38

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte la Politique 1.3 – Description des fonctions du Conseil telle qu'elle a été présentée. (Roger Martin, Suzanne Gagnon)

Majorité (contre : 1, abstention : 1)

Politique 1.4 – Rôle de la présidence

2013-01-28 – CED - DSFS - 39

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte la Politique 1.4 – Rôle de la présidence, telle qu'elle a été présentée. (Suzanne Gagnon, Gilles Cormier)

Majorité (contre : 1)

Politique 1.6 – Principes, mandats des comités du Conseil

Le président du comité ad hoc a noté les suggestions des membres. La politique révisée sera présentée au Conseil lors de la prochaine réunion.

Politique 3.1 – Planification financière / budgétaire

2013-01-28 – CED - DSFS - 40

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte la Politique 3.1 – Planification financière / budgétisation, telle qu'elle a été présentée. (Marc Leblanc, Pamela Doiron)

Une erreur a été notée au point 3.1.2 – cette erreur sera corrigée.

Le directeur des services administratifs et financiers indique qu'au premier paragraphe de la politique, le mot « pluriannuel » devrait être remplacé par « annuel » puisque la planification d'un exercice financier complet ou partiel doit reposer sur un plan annuel.

Le conseiller qui a fait la proposition n'est pas d'accord avec la suggestion de modifier le libellé en rapport avec le plan pluriannuel. Il est d'avis que ce libellé doit être réfléchi afin de s'assurer qu'on dise la bonne chose.

Le proposeur et l'appuyeur sont d'accord avec la correction apportée au point 3.1.2 et maintiennent le libellé de la proposition 2013-01-28-CED-DSFS-40.

Le président indique qu'il n'y a jamais eu de planification budgétaire pluriannuelle (budget d'opération annuel).

À la lumière des discussions, le proposeur indique qu'il n'avait pas limité son interprétation du terme pluriannuel au budget d'opération annuel. Il poursuit en expliquant que, selon sa compréhension, la planification stratégique, qui se fait sur une base pluriannuelle, était rattachée à la planification budgétaire annuelle.

Le président suggère qu'on dépose le document, même si on a une proposition, le retourner au comité et le reprendre à la prochaine réunion au lieu de l'adopter ce soir. Le proposeur et l'appuyeur sont d'accord. Le document est donc déposé, retourné au comité et reviendra à la prochaine réunion.

Politique 3.2 – Situation et activités financières

Une erreur a été notée et sera corrigée. Un ajout a été fait à la fin de la phrase du point 3.2.1 : « à moins d'en être autorisée par le Conseil ».

2013-01-28 – CED - DSFS - 41

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte la Politique 3.2 – Situation et activités financières, telle qu'elle a été modifiée. (Gilles Cormier, Michel Côté)

Unanimité

Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil

Une modification a été apportée au libellé du point 3.6.6 b).

2013-01-28 – CED - DSFS - 42

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil, telle qu'elle a été modifiée. (Gilles Cormier, Roger Martin)

Unanimité

6.4 Lettre de démission du directeur général et mise sur pied d'un comité de sélection pour combler le poste de direction générale

Les membres ont pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Gérald Richard, directeur général, ainsi qu'une proposition d'échéanciers afin de combler le poste de direction générale du District scolaire francophone Sud.

2013-01-28 – CED - DSFS - 43

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la lettre de démission du directeur général, Monsieur Gérald Richard, en date du 20 janvier 2013. (Suzanne Gagnon, Réal Allain)

Unanimité

2013-01-28 – CED - DSFS - 44

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte la proposition d'échéanciers afin de combler le poste de direction générale du District scolaire francophone Sud. (Michel Côté, Gilles Cormier)

Unanimité

2013-01-28 – CED - DSFS - 45

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'un comité de sélection soit mis sur pied en vue de trouver une ou un candidat pour combler le poste de direction générale. Ce comité sera composé de : 5 membres du CED, 1 consultant de l'extérieur et 1 représentant du MEDPE si ce dernier en décide ainsi (à noter que ces deux derniers n'auront pas droit de vote). (Marc LeBlanc, Michel Côté)

Unanimité

À ce moment-ci, le président indique qu'il est 22 h et demande aux membres s'il y a consensus pour poursuivre les discussions. Un conseiller propose que les discussions se poursuivent jusqu'à 22 h 15. À la lumière des discussions et puisque tous les membres ne sont pas d'accord avec cette proposition, la réunion se termine.

Le président indique qu'il y aura une réunion extraordinaire (audioconférence) dans les prochains jours afin de discuter la composition du comité de sélection pour combler le poste de direction générale et, à la discrétion de la présidence, il se peut qu'il y ait d'autres points à l'ordre du jour.

Un courriel sera envoyé aux membres afin de solliciter leur intérêt à siéger au comité de sélection de la nouvelle direction générale du DSFS.

Les points qui n'ont pas été discutés sont reportés à la prochaine réunion :

6. Méthode de gouverne
 - 6.5 Politique – finalités du Conseil
 - 6.6 Transport scolaire
7. Points d'information de la présidence
 - 7.1 Semaine provinciale de la fierté française 2014 – école hôte
 - 7.2 Participation aux comités ministériels
 - 7.3 Fondation – Éduquer en français
 - 7.4 École Champlain
8. Points d'information de la direction générale
 - 8.1 États financiers
 - 8.2 Devis pédagogique – Plan de l'école dans la Vallée (Quispamsis)
 - 8.3 Formation – CPAE

9. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 25 février 2013 à l'école Secondaire Assomption de Rogersville.

10. Levée de la séance

22 h 06

Gilles Bourque
Président

Anne-Marie LeBlanc
Secrétaire